

Ne battons pas en retraite à 64/65 ans !

Réforme des retraites = baisse des droits !

Manifestations le 19 janvier 2023

- **À Besançon** : à 14h, Place de la Révolution
- **À Montbéliard** : à 14h, Champ de Foire
- **À Pontarlier** : à 12h30, Place de la Mairie

Le projet de loi sur la réforme des retraites a été présenté le 10 janvier. Sans attendre les détails, la CGT est déjà mobilisée. Les propositions envisagées engendreront inévitablement la baisse du niveau des pensions accentuera la précarité et la pauvreté d'un grand nombre de nos concitoyens ?

Changement de stratégie

Le projet de réforme des retraites de 2023 n'est pas si différent de celui du système universel à point combattu à l'hiver 2019-2020. Pourtant, la stratégie pour arriver à faire passer le projet diffère. Macron et son gouvernement ont tiré les leçons de l'échec de l'usine à gaz du projet à points. La CGT avec un grand nombre de salarié·es, de retraité·es et de jeunes ont permis de retourner l'opinion publique.



Aujourd'hui, il a décidé de faire simple, mais l'objectif reste le même : diminuer la part des richesses produites consacrée au financement des retraites.

Un simple décalage de l'âge de la retraite à 65 ans ?



Le gouvernement Borne a décidé d'attaquer la réforme 2023 par le biais de l'allongement du temps de travail en décalant l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Cette mesure pourrait simplement être intégrée à un projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale au premier trimestre 2023. L'autre mesure envisagée est d'accélérer la réforme Touraine. Cette loi de 2014, allonge, génération par génération (à partir de celle née en 1958), le nombre de trimestres requis pour obtenir une retraite à taux plein pour atteindre 172 trimestres en 2035, soit 43 années de cotisation pour les Français ayant vu le jour en 1973. Mais qu'en est-il des 25% d'ouvriers hommes qui décèdent avant d'arriver à l'âge légal de la retraite ? Qu'en est-il de notre jeunesse qui ne

trouve pas de travail, ou lorsqu'ils ont un emploi celui-ci est souvent précaire et engendre des vies professionnelles en pointillé ? Quelle retraite pour eux demain ?

Tout le monde de sort pas des banques de chez Rothschild.

La version 2023 est une réforme plus dure encore que celle de 2020.

Sous couvert de contreparties comme le relèvement du montant minimum des pensions, la réforme 2023 est en fait encore plus dure que celle avortée de 2020. Si elle était appliquée, elle serait plus rapidement défavorable aux salarié-es et accélérerait la baisse des pensions. Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) estime que le pouvoir d'achat des retraité-es pourrait à terme baisser de 20% par rapport à celui des actifs. La « garantie » d'un minimum de pension à 1 200 € n'est qu'un leurre, car elle ne serait effective que pour les carrières complètes.

Qui peut dire que pendant toute sa carrière il n'aura pas d'accident de parcours (chômage, maladie...) et qu'en sera-t-il pour la maternité ?

La baisse du niveau des pensions est un appel d'air à la capitalisation.

Cette dégradation, programmée du montant des pensions, pousse les salarié-es, qui en ont les moyens, à se tourner vers les assurances privées par capitalisation. En effet, une majorité de français-es a bien compris les conséquences du projet



et refuse toute nouvelle régression sociale. Les sondages d'opinion soulignent que ce refus touche toutes les générations et catégories professionnelles.

Nous proposons une autre réforme.



Il nous faut s'appuyer sur l'opinion publique pour passer du mécontentement à l'action collective. Il ne suffira pas face à ce gouvernement d'être juste mécontent, il faudra participer à la contestation sous toutes les formes et mobiliser le plus largement possible. Il s'agit non seulement de s'opposer au projet Macron-Borne, mais aussi de partager nos propositions CGT pour améliorer le système de retraite existant comme :

- Retour à un départ à 60 ans, pension minimum au niveau du SMIC à 2000€ ;
- Prise en compte des années d'études ;
- En allant chercher de nouveaux financements
- Fin des exonérations de cotisations ;
- Une hausse du taux de cotisation ;
- Égalité professionnelle femmes-hommes ;
- ...



Union Départementale des syndicats CGT du Doubs

11 rue Battant – 25000 Besançon

03 81 81 31 34

secretariat@cgtdoubs.com

